

# Fiche d'inscription 2009-2010

merci d'agréer  
ou de coller ici une  
photo de l'enfant

Les cases grisées seront remplies par le club

N° licence	kid fédérale compétition	
Nom et prénom de l'enfant		
Nom(s) et Prénom(s) des : ☐ parents responsables ☐ Parents payeurs		
Vient de l'E.S.A.	Oui	Non
Mail pour transmission des informations		
Noms et N°s téléphone à joindre en cas d'accident		
Adresse où l'enfant réside		
Date de naissance	Lieu de naissance (ville + département)	Nationalité

Horaires d'entraînement		Demandés	Validation par les professeurs
JOUR	heure		
MARDI	17h10		
MARDI	18h00		
MERCREDI	8h00		
MERCREDI	9h00		
MERCREDI	10h00		
VENDREDI	17h10		
VENDREDI	18h00		
SAMEDI	7h00		

Les enfants débutants choisiront en priorité le cours du mercredi de 10h00 à 11h00.

Les cours du mardi et vendredi à 18h00, ceux du mercredi de 8h00 à 10h00 et celui du samedi à 7h00 ne sont pas destinés aux enfants débutants et sont soumis à autorisation des professeurs.

LOCATION DE PATINS	Oui	Non
--------------------	-----	-----

## EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR SGA SECTION PATINAGE ARTSITIQUE

**ARTICLE 1 :** Vous vous engagez pour la saison complète qui se clôture mi Juin par la fête de la glace. Le règlement de la licence et de la cotisation au club doivent être effectués lors de l'inscription.

Selon le forfait choisi, vous établirez un ou trois chèques à l'ordre du club qui seront encaissés début octobre, mi Décembre et début Avril.

**ARTICLE 2 :** Le forfait global de la saison est établi compte tenu des jours fériés et manifestations diverses, il est fractionné en 3 trimestres. En cas d'absence d'un enfant, il n'y a pas de remboursement possible du forfait sauf sur présentation d'un certificat médical attestant l'incapacité à patiner, les 15 premiers jours restent dûs.

**ARTICLE 3 :** Les cours sont de 50 minutes, les groupes comprennent au maximum 14 enfants

**ARTICLE 4 :** Des cours peuvent être pris exceptionnellement « à la carte » (se renseigner au bureau)

REGLEMENT :

	Nbre de chèques	Montant
Adhésion licence		
Patins		
cours		
Caution patins		

Date de début des cours	
-------------------------	--

DATE ET SIGNATURE DES PARENTS précédée de la mention « lu et approuvé »

# Dossier d'inscription au club

## Saison 2009/2010

(licence valable du 1<sup>er</sup> Juillet 2009 au 31 Juin 2010)



Le coût de l'inscription comprend :

1. la licence kid (ne concerne que les enfants de moins de 10 ans s'inscrivant pour la première fois),  
ou fédérale  
ou compétition (Les enfants susceptibles de passer des médailles ou d'effectuer au moins une compétition dans l'année doivent avoir une licence compétition).

2. l'adhésion au club,

Coût de la licence et de l'adhésion au club	KID (première inscription ET moins de 10 ans)	73 euros
	FEDERALE	91.5 euros
	COMPETITION	115.5 euros

3. la location annuelle de patins, si besoin,

Coût de la location	Pointure inférieure à 35	60 euros/ saison
	Pointure supérieure à 35	70 euros / saison
	CAUTION OBLIGATOIRE POUR LA LOCATION	155 euros / saison

4. le forfait des cours (en fonction du nombre d'heures choisi).

Le montant des cours est un forfait annuel :

- o Le règlement total se fait en début de saison (3 règlements trimestriels ou un seul règlement annuel)
- o Des stages auront lieu pendant les vacances scolaires (ils seront à régler indépendamment des cours) inscription obligatoire.

COURS	trimestre	Tarif -25% 2 <sup>e</sup> enfant	Tarif -10% Cezam
1 heure par semaine	120,00 €	90,00 €	108,00 €
2 heures par semaine	175,00 €	131,25 €	157,50 €
3 heures par semaine	210,00 €	157,50 €	189,00 €
4 heures par semaine	240,00 €	180,00 €	216,00 €
5 heures par semaine	265,00 €	198,75 €	238,50 €
6 heures par semaine	280,00 €	210,00 €	252,00 €
7 heures par semaine	290,00 €	217,50 €	261,00 €
séance du samedi 1H30	150,00 €	112,50 €	135,00 €
1 heure plus le samedi 1H30	195,00 €	146,25 €	175,50 €
2 heures plus le samedi 1H30	220,00 €	165,00 €	198,00 €

La location de patins :

- Un chèque pour la location selon la pointure,
- Un chèque de caution (non encaissé).

Le club se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution dans les cas suivants :

- o patins non rendus en cours de saison suite à un arrêt ou après la fête de la glace,
- o patins rendus en mauvais état (lacets, crochets...)
- o règlement des cours, inscription aux compétitions ou médailles non à jour.

Pièces constitutives du dossier à rendre :

**Les cases grisées du formulaire seront remplies par le club**

- o la fiche d'inscription dûment complétée recto ET verso,
- o Le document d'assurance FFSG complété (assurance obligatoire et comprise dans la licence) ; si vous souhaitez ou ne souhaitez pas souscrire d'assurance supplémentaire, il faut l'indiquer sur ce document,
- o un certificat médical d'aptitude (indispensable pour la licence),
- o 3 enveloppes timbrées au tarif normal en cours, (format 110/220 (une seule complétée à votre adresse)
- o une photo d'identité agrafée ou collée sur la fiche d'inscription
- o un chèque correspondant au montant de la cotisation au club + licence,
- o les chèques pour les patins, si besoin,
- o le ou les chèques pour le forfait cours..

**Au dos de chaque chèque, libellé à l'ordre de SGA : le nom de l'enfant, ce à quoi correspond le chèque (licence-cotisation, patins, caution ou mois d'encaissement).**

Vous pouvez adresser votre dossier complété à **SGA club de patinage artistique - 90 chemin des Fins - 74000 - ANNECY**  
Les horaires d'inscriptions et les dates de reprise des cours seront données sur le site du club : <http://www.patinage-annecy.com/>